

20, rue Leconte de Lisle  
38029 Grenoble Cedex  
Tél. : 04 58 55 21 70  
Courriel : [emploicompetences@afiph.org](mailto:emploicompetences@afiph.org)  
[www.afiph-emploi-competences.org](http://www.afiph-emploi-competences.org)

## LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LE PROJET PERSONNALISÉ

### Public :

- Personnels d'encadrements et responsable de l'aide à domicile
- Aucune connaissance préalable n'est requise

### Rythme et tarif:

- 1 journée de 7 heures de formation
- Groupe de 10 à 15 stagiaires
- 100€ / jour /stagiaire
- Tarif Intra, nous consulter

### Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

### OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Connaître les RBPP « les attentes de la personne et le projet personnalisé ».
- S'approprier la démarche d'élaboration du projet personnalisé.
- Mieux comprendre la notion de besoins et souhaits de la personne, dans son parcours de vie.
- Acquérir des outils méthodologiques de construction du projet selon les recommandations des RBPP (ANESM/HAS).
- Elaboration des projets qui donnent du sens aux actions engagées par les différents acteurs.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Les RBPP et plus spécifiquement « les attentes de la personne, comment traduire le projet personnalisé ».
- Le projet personnalisé et le contrat.
- La personne accompagnée co-auteur de son projet, le concept du pouvoir-agir.
- Le recueil et la formalisation des données. Quand et comment recueillir les souhaits de la personne.
- Les éléments à prendre en compte dans le recueil des informations et leur analyse.
- La place de la famille dans le projet.
- La place du référent de la personne accompagnée.
- Réflexion collective sur le contenu à partir de la pratique au quotidien dans l'aide au domicile.

- Définition d'un plan d'actions pour mettre en œuvre, évaluer et réaliser le suivi du projet à partir de l'analyse collective des problématiques du secteur du domicile.
- Réflexion collective sur le contenu à partir de la pratique au quotidien dans l'aide au domicile.
- Définition d'un plan d'actions pour mettre en œuvre, évaluer et réaliser le suivi du projet à partir de l'analyse collective des problématiques du secteur du domicile.

---

## MODALITES :

- La programmation est basée sur 1 séquence de 7 h 00. Chaque groupe sera composé de 12 à 20 personnes, garantissant à chacune de ses personnes la bonne compréhension des concepts.
- Les mises en situations pratiques alternent avec les apports théoriques.

---

## INTERVENANTS :

- Directrice d'établissements médico sociaux pendant plus de 10 ans, formatrice et ayant une parfaite connaissance des handicaps comme des salariés des services d'aides à domicile